

## QUELLE GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE SOUSCRIRE POUR MA PRATIQUE DE L'ULM ?

Profil du pratiquant	<u>Vous êtes propriétaire d'un ULM</u>	<u>Vous n'êtes pas propriétaire d'un ULM</u>
<u>Je suis ELEVE</u>	<p>Pendant votre formation au pilotage ULM, vous serez sous la Responsabilité de votre instructeur. Vous n'avez donc pas besoin de souscrire une garantie pour les vols que vous effectuerez SAUF si votre instructeur ne possède pas sa propre garantie RC Utilisateur Instructeur. Dans ce cas, <b>nous vous recommandons de souscrire la garantie RC Aéronef.</b></p> <p>Si votre instructeur est bien assuré en RC Utilisateur Instructeur, <b>nous vous invitons à retenir la garantie RC Utilisateur Monoplace</b> en déclarant bien la marque, le modèle et l'identification de votre ULM pour bénéficier de l'extension RC aéronef en stationnement.</p>	<p>Vous n'avez pas garantie Responsabilité Civile à souscrire tant que vous êtes en formation.</p> <p>Il faudra se reposer la question si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vous achetez un ULM</li> <li>- si vous obtenez le brevet de pilote ULM</li> </ul>
<u>Je suis PILOTE</u>	<p>Il est important dans ce cas de figure de savoir si l'ULM va être piloté par plusieurs pilotes ou seulement par vous-même.</p> <p><u>S'il n'est piloté que par vous-même :</u>  <b>Nous vous recommandons de retenir la garantie RC Utilisateur</b>, monoplace si vous n'avez pas l'emport de passager ou biplace si vous êtes titulaire de l'emport.</p> <p>Il faudra bien déclarer la marque, le modèle et l'identification du ou des ULMs que vous possédez pour bénéficier de l'extension RC aéronef en stationnement</p> <p><u>Si d'autres pilotes utilisent aussi votre ULM :</u>            Deux choix s'offrent à vous :            - <b>Soit vous optez pour une garantie RC Aéronef</b> et dans ce cas tous les pilotes pourront utiliser votre ULM.            - <b>Soit vous choisissez de retenir la garantie RC Utilisateur</b>, mais dans ce cas, vous devrez impérativement vérifier que <b>les autres pilotes utilisant votre ULM aient leur propre garantie RC Utilisateur</b> adaptée au vol effectué.</p>	<p>Vous devez impérativement savoir la garantie RC souscrite par le propriétaire de l'ULM que vous allez piloter.</p> <p>S'il a souscrit une garantie RC Aéronef, et que les clauses « usages » prévoit bien le type de vol que vous allez effectuer et que la clause « pilotage » mentionne vous mentionne bien ou indique « tout pilote » alors vous n'avez pas besoin de souscrire une garantie RC à votre nom.</p>
<u>Je suis INSTRUCTEUR</u>	<p>Il est important dans ce cas de figure de savoir si l'ULM va être piloté par plusieurs pilotes ou seulement par vous-même et vos élèves.</p> <p><u>S'il n'est piloté que par vous-même et vos élèves :</u>            Nous vous recommandons de retenir la garantie RC Utilisateur Instructeur. Vos élèves étant sous votre responsabilité, ils n'auront pas d'assurance RC à souscrire.</p> <p>Il faudra bien déclarer la marque, le modèle et l'identification du ou des ULMs que vous possédez pour bénéficier de l'extension RC aéronef en stationnement.</p> <p><u>Si d'autres pilotes utilisent aussi votre ULM :</u>            Deux choix s'offrent à vous :            - Soit vous optez pour une garantie RC Aéronef et dans ce cas tous les pilotes pourront utiliser votre ULM            - Soit vous choisissez de retenir la garantie RC Utilisateur, mais dans ce cas, vous devrez impérativement vérifier que les autres pilotes volants sur votre ULM aient leur propre garantie RC Utilisateur adaptée au vol qu'ils vont effectuer.</p>	<p>Vous devez impérativement savoir la garantie RC souscrite par le propriétaire de l'ULM que vous allez piloter.</p> <p>S'il a souscrit une garantie RC Aéronef, et que les clauses « usage » prévoit bien le type de vol que vous allez effectuer et que la clause « pilotage » mentionne vous mentionne bien ou indique « tout pilote (et/ou élève pilote si instruction) » alors vous n'avez pas besoin de souscrire une garantie RC à votre nom.</p>
<u>Je suis une STRUCTURE</u>	<p>Votre ULM va certainement être piloté par une multitude de pilote, d'élève et/ou d'instructeur.</p> <p>Vous pourriez demander à chaque pilote et instructeur de prendre sa propre RC Utilisateur, mais cela serait trop fastidieux et trop dangereux si vous ne maîtrisez pas les nuances des garanties RC Utilisateur.</p> <p>C'est pourquoi nous vous recommandant de retenir une garantie <b>RC Aéronef pour chacun de vos ULM.</b>  <b>RC Aéronef Monoplace</b> (si l'ULM est monoplace) et/ou <b>RC Aéronef Biplace</b> (si l'ULM est un Biplace)</p>	

## QUELLE GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT SOUSCRIRE POUR MA PRATIQUE DE L'ULM ?

<p><b><a href="#">Je suis un pratiquant d'ULM (élève, pilote, instructeur)</a></b></p>	<p>La pratique de l'ULM est bien souvent exclue des contrats d'assurances couvrant votre personne (Assurance de prêt, Individuelle Accident, Prévoyance Individuelle ...).</p> <p>Ainsi, que vous soyez <b>élève, pilote ou instructeur, nous vous recommandons de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>souscrire l'Individuelle Accident Pilote.</b></li> <li>- vérifier auprès de vos assureurs auprès de qui vous avez conclu des contrats d'assurances couvrant votre personne, si l'activité d'ULM est exclue ou non. Si oui, vous pouvez éventuellement racheter l'exclusion du risque ULM, ce qui pourra être accepté moyennant surprime ou simplement refusé.</li> <li>- <b>souscrire un capital complémentaire</b> adaptée à votre situation si les prestations dont vous bénéficiez par ailleurs ne sont pas suffisantes.</li> </ul> <p><u>Cas particulier pour les pilotes titulaire de l'emport de passager et les instructeurs :</u>  <b>Nous vous recommandons la souscription de la garantie Individuelle Accident Passager.</b></p> <p><u>Cas particulier pour les propriétaires d'ULM :</u>  <b>Nous vous recommandons la souscription des garanties Individuelle Accident à la Place Pilote et à la Place Passager.</b></p>
<p><b><a href="#">Je suis une STRUCTURE</a></b></p>	<p>La pratique de l'ULM est bien souvent exclue des contrats d'assurances (Assurance de prêt, Individuelle Accident, Prévoyance Individuelle ...) pouvant être souscrit auprès d'assureur « traditionnel ».</p> <p><b>Nous vous invitons vivement à recommander à vos adhérents de souscrire une garantie Individuelle Accident Pilote et Individuelle Accident Complémentaire, ainsi qu'une Individuelle Accident Passager aux pilotes titulaires de l'emport de passager et aux instructeurs.</b></p> <p><u>Cas particulier pour les propriétaires d'ULM :</u>  <b>Nous vous recommandons la souscription des garanties Individuelle Accident à la Place Pilote et à la Place Passager.</b></p>

## DE QUELLE AUTRE GARANTIE POURRAIS-JE AVOIR BESOIN POUR MA PRATIQUE DE L'ULM ?

<p><b><a href="#">Assurance Casse</a></b></p>	<p>Cette garantie est réservée au propriétaire d'ULM.</p> <p>La garantie peut être limitée au stationnement de l'appareil (moteur à l'arrêt) en tout lieu, sauf lorsqu'il est transporté sur une remorque qui reste une option, ou étendu à l'appareil lorsqu'il est dit en « évolution », c'est-à-dire, que le contact est enclenché et que le moteur est en marche (qu'il soit encore au sol ou en vol).  L'assurance en vol (évolution) garanti également l'appareil lorsque celui-ci est en stationnement.</p> <p>Si vous êtes propriétaire d'une ULM Classe 2, 3 ou 4 et que vous souhaitez une étude d'assurance, nous vous invitons à compléter <a href="#">le questionnaire disponible en cliquant ici</a>.  Vous recevrez un retour de notre part sous 4 jours maximum.</p>
<p><b><a href="#">Assurance Protection Juridique pour les personnes physiques</a></b></p>	<p>Pour défendre vos intérêts ou tout simplement faire un recours si vous avez subi un préjudice, nous proposons aux pilotes d'aéronefs une garantie de Protection Juridique complète et adaptée au loisir aérien. Il existe également une option « vie privée ».</p> <p>Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à nous contacter directement par mail.</p>
<p><b><a href="#">Individuelle Accident Complémentaire</a></b></p>	<p>Cette assurance couvre les dommages corporels du souscripteur lorsqu'il pilote ou est passager de l'ULM. Les garanties du contrat sont également étendues aux accidents de la vie privée.  <a href="#">Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles et effectuer différentes simulations en cliquant ici.</a></p>